

# Guide de PÊCHE

# 61

ÉDITION 2022

GÉNÉRATION  
PÊCHE

Fédération départementale de l'Orne pour la  
pêche et la protection du milieu aquatique

4 rue des artisans, ZA Condé-sur-Sarthe

BP 91 - 61003 Alençon Cedex

Tél : 02 33 26 10 66 - [accueil@peche-orne.fr](mailto:accueil@peche-orne.fr)

[www.peche-orne.fr](http://www.peche-orne.fr)



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

# L'Orne en Normandie, un vrai paradis pour les pêcheurs !

4000 km de cours d'eau, dont 3500 km classés en première catégorie, s'offrent à vous pour traquer truite fario et ombre commun, les deux poissons emblématiques de nos rivières.

■ Parcours et spots de pêche

■ Coups de coeur pêche

■ Idées week-end pêche

■ Informations touristiques

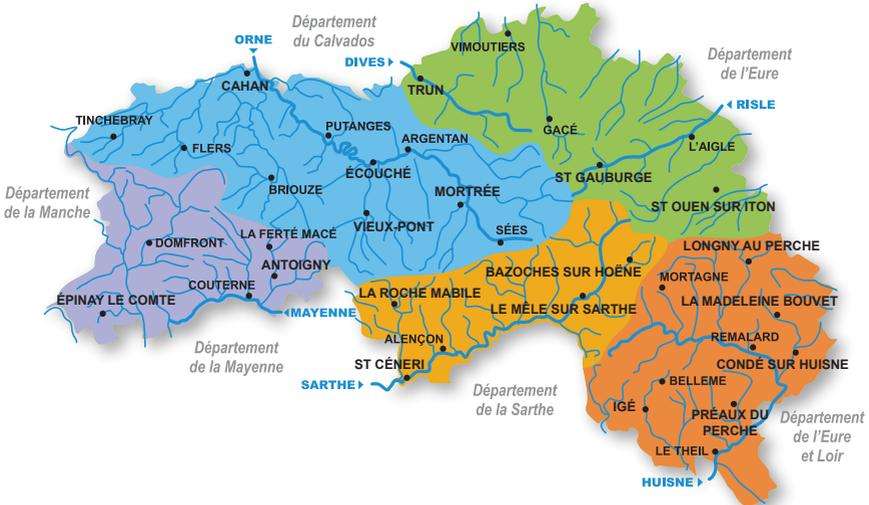
Retrouvez toute l'Orne en Normandie sur

[www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com)



# Les 5 bassins de l'Orne

Afin de permettre à chacun de mieux situer les différentes associations (A.A.P.P.M.A.) de l'Orne, nous avons classé celles-ci par bassins.



## 1/ Fleuves côtiers

pages

1	La Truite Vimonastérienne	7
2	L'Association de pêche Gacéenne	8
3	L'Association de pêche du Haut-Iton	9
4	La Gaule Amicale Risoise	10
5	L'Hameçon Risois	11
6	Le Devon Trunois	12

## 2/ Huisne

pages

7	La Corbionne	13
8	La Gaule Theilloise	14
9	La Truite Condéenne	15
10	La Truite Préalienne	16
11	La Gaule Bellemoise	17
12	La haute vallée de l'huisme	18-19
13	La Truite Longnyenne	20
14	L'Épuisette Igéenne	21

## 3/ Mayenne

pages

15	La Société de Pêche Antoigny	26
16	La Colmont	27
17	La Truite Couternoise	28
18	La Truite Domfrontaise	29
19	La Fertoise	30

## 4/ L'Orne

pages

20	La Vallée du Noireau	31
21	La Gaule Argentanais	32
22	La Gaule Briouzaine	33
23	La Gaule Écubéenne	34
24	L'Hameçon Putangeois	35
25	La Flérienne	36
26	La Gaule Mortrées/Sées	37
27	Le Moulinet de Vieux-Pont	38
28	La Gaule Tinchebrayenne	39

## 5/ Sarthe

pages

29	La Société de Pêche la Roche Mabile	41
30	La Gaule Amicale Höene & Sarthe	42
31	La Gaule Méloise	43
32	Les Pêcheurs de Saint-Céneri	44
33	La Gaule Alençonnaise	45



# Éditorial

## 2022, une année placée sous le signe du renouvellement des structures associatives de pêche de loisir

Il n'est pas possible de se projeter sur la saison halieutique, piscicole et environnementale 2022, sans évoquer la fin 2021 et le renouvellement du mandat de vos associations locales. Ainsi je souhaite, en votre nom à toutes et tous, adresser nos plus vifs, sincères et chaleureux remerciements à tous les bénévoles qui en assurent la responsabilité, l'animation et la gestion quotidienne.

### Nouvelles équipes, nouveaux projets et des ambitions au service des pêcheurs

Après les élections au sein des associations, l'année 2022 emporte le renouvellement des membres du conseil d'administration de la fédération. C'est donc à la fois un nouveau mandat, une équipe et un programme ambitieux pour les cinq prochaines années qui est porté pour la pêche de loisir, la gestion, la protection et la restauration des rivières.

### Sans les associations et leurs bénévoles, la pêche ne serait pas ce qu'elle est

Optimisme, confiance et implication dans l'animation de vos associations et les rapports étroits entretenus avec les propriétaires riverains, tels sont les trois principes fondamentaux qui animent le réseau associatif. C'est l'exercice de ces missions d'intérêt général qui garantit à tous l'accès à un loisir de nature, libre, abordable et familial.

### Pêcheurs, n'oubliez pas que si vous pouvez pêcher, c'est grâce au travail des bénévoles

Je vous invite à ne pas oublier les bénévoles, ceux qui, au plus près du terrain animent vos associations locales. De leur implication, de leur volonté et de leur engagement, ce sont les orientations et les actions prises en faveur du développement de la pêche de loisir, de la restauration des milieux aquatiques et de la préservation de la biodiversité qui s'en trouvent portées, renforcées et dynamisées sur nos territoires.

### Ma carte de pêche en un simple clic,

Que ce soit depuis la maison ou chez votre dépositaire, l'achat de la carte de pêche s'effectue simplement et uniquement par Internet, à partir du portail [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr).

Ce service direct aux pêcheurs est sécurisé, de qualité, rapide et pratique, en un clic vous disposez de votre carte pêche.

Complémentairement, le site Internet de la fédération ainsi que la page Facebook sont régulièrement mis à jour et enrichis. Vous souhaitez des informations sur les parcours, les activités... alors consultez nos pages.

### Une seule carte pour pêcher pratiquement sur tout le territoire

Grâce à l'accord de réciprocité national, avec la carte interdépartementale vous pouvez pêcher pratiquement dans toute la France. Il demeure néanmoins des secteurs non accessibles alors renseignez-vous. Si vous ne pêchez que dans le département de l'Orne, la réciprocité est totalement gratuite.

### Une réglementation simple et efficace,

Depuis la réforme de la réglementation de la pêche, nous avons accompagné certaines évolutions réglementaires. Ces modifications ne doivent pas occulter le fait que le développement des espèces demeure avant tout lié à la qualité et à la préservation des milieux naturels.

### Un partenariat local étendu aux parcours de pêche,

Impliquée aux côtés des acteurs locaux, la pêche est reconnue comme une activité économique et touristique de pleine nature, au service du développement des territoires. De nombreux sites de pêche sont en cours de labellisation pêche.

Outre l'activité de pêche de loisir, les pêcheurs demeurent engagés pour la protection de la biodiversité et la restauration des milieux aquatiques.

### Pêche de l'anguille, réfléchissez bien avant de souscrire un contrat « d'énergie verte » !

Tout pêcheur doit remplir un carnet de captures et cela constitue une obligation. En déclarant leurs captures, les pêcheurs associatifs s'affirment comme de vrais gestionnaires, soucieux de la préservation de l'espèce et comme des acteurs responsables.

Par ailleurs, le bien-être animal et la préservation de la biodiversité emportent de ne pas laisser sacrifier les anguilles dans les turbines des moulins et autres centrales hydroélectriques.

### Protection de la mulette perlière

Si la pêche ne peut être considérée comme responsable de sa raréfaction, les pêcheurs doivent veiller à leur protection et s'impliquer dans la connaissance, le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre.

Alors soyez vigilants et attentifs à l'information mise en place. La meilleure des réponses, c'est vous qui la portez dans vos pratiques.

### La loi climat & résilience et les parlementaires portent un sale coup à la restauration du bon état écologique de l'eau et des rivières

Je ne peux conclure mon propos, sans rappeler que le bon état écologique des rivières emporte une obligation de résultats et de non dégradation. Triste épisode en août 2021, car parlementaires ont voté une loi au profit exclusif des intérêts privés des propriétaires d'ouvrages, contre l'intérêt général, la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'eau et des rivières. Un recul qui nous renvoie au moyen âge !

En conclusion, je sais que vous êtes nombreux à apprécier la qualité de ce guide et des informations qu'il contient. Cette qualité, vous la devez à l'implication de notre personnel, de nos associations et de notre imprimeur. De plus, sa diffusion est gratuite et c'est grâce à nos différents annonceurs que je remercie vivement de leur contribution et participation financière.

Engagés, notre volonté n'est autre que de vous servir, de développer la pêche de loisir et de favoriser la protection de la biodiversité et notre environnement.

Avec l'espoir de se croiser à la pêche, excellente saison de pêche à tous,

Le Président  
Jean-Paul DORON





# L'essentiel de la réglementation à travers le code de l'environnement

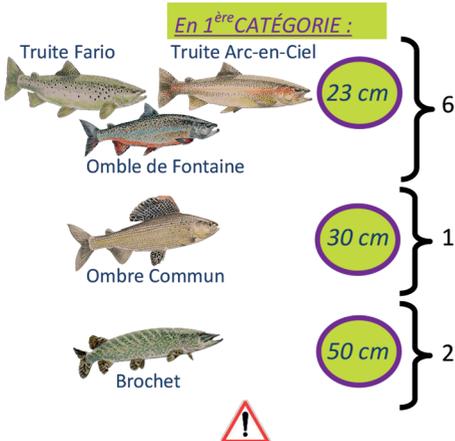
## PERIODES D'OUVERTURES SPECIFIQUES POUR L'ANNEE 2022

DÉSIGNATION DES ESPÈCES AUTORISÉES À LA PÊCHE	COURS D'EAU 1 <sup>ère</sup> CATÉGORIE	COURS D'EAU 2 <sup>ème</sup> CATÉGORIE
Truite fario - Omble de fontaine	du 12 mars au 18 septembre	du 12 mars au 18 septembre
Truite Arc-en-ciel	du 12 mars au 18 septembre	du 1er janvier au 31 décembre
Ombre commun	du 14 mai au 18 septembre	du 14 mai au 31 décembre
Brochet	du 30 avril au 18 septembre	du 1er janvier au 30 janvier et du 30 avril au 31 décembre
Sandre	du 12 mars au 18 septembre	du 1er janvier au 30 janvier et du 28 mai au 31 décembre
Ecrevisses à pattes grêles	du 23 juillet au 1 août	du 23 juillet au 1 août
Tous poissons et écrevisses non mentionnés ci-avant dont écrevisse « signal », « américaine »	du 12 mars au 18 septembre	du 1er janvier au 31 décembre
Grenouilles rousses	du 1er mai au 18 septembre	du 1er mai au 31 décembre
Grenouilles vertes	du 1er juillet au 18 septembre	du 1er juillet au 31 décembre
Modes de pêche	1 seule ligne tenue à la main 6 balances, 30 cm de diamètre maximum et maille de 10 mm	4 lignes autorisées 6 balances, 30 cm de diamètre maximum et maille de 10 mm

**Anguille : consulter l'arrêté préfectoral, carnet de capture obligatoire**

**Horaires de pêche autorisées : Une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil**

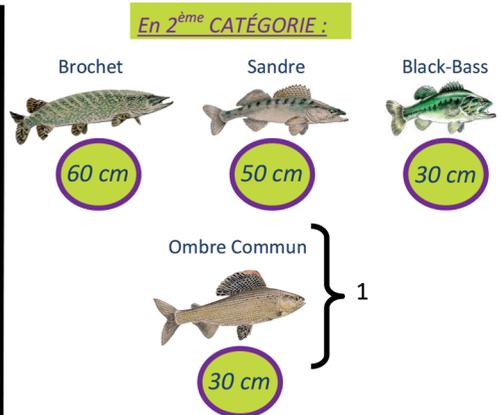
### TAILLE MINIMALE DE CAPTURE ET QUOTAS



Le quota de salmonidés par jour et par pêcheur est de 6 dont 1 Ombre commun.

Bassin de l'Huisne : 30 cm pour la truite fario et 25 cm pour la truite arc-en-ciel.

Bassin de l'Iton, la Risle, la Vie, la Touques : 25 cm pour la truite fario et arc-en-ciel.

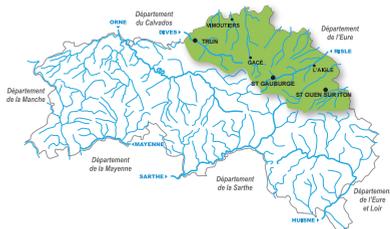


Le quota de carnassiers (brochet, sandre et black-bass) par jour et par pêcheur est de 3 dont 2 brochets maximum.

Pendant la période d'interdiction spécifique de la pêche du brochet, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel et aux leurres susceptibles de capturer ce poisson de manière non accidentelle est interdite dans les eaux classées en 2e catégorie.

# Fleuves Côtiers

Association de Pêche du Haut-Iton, Association de Pêche Condéenne, Gaule Amicale Risloise, Hameçon Rislois, Truite Vimonastérienne, Devon Trunois



1  
EHGO

## La Truite Vimonastérienne

Président : M. Roger Bansard - Tél. 06 19 12 63 17 - 02 33 39 17 53

### > Lieux de pêche

#### 1<sup>re</sup> catégorie :

La Vie sur 35 km de rives. De l'entrée de Vimoutiers en arrivant de Livarot jusqu'à Menil Hubert en Exmes. Parcours balisé par des pancartes jaunes AVPPMA (suivre flèche rouge)

### > Empoisonnement :

3 à 4 déversements de truites farios et ou arc en ciel de Vimoutiers à Roiville. De Roiville à Saint Pierre la Rivière pas de lâcher afin de préserver la belle population de truites farios sauvages.

### Dépositaires de carte

#### > Vimoutiers (61120)

- Maison de la presse, Marylène et Franck SERVI 2, rue du Perre - 61120 VIMOUTIERS  
Tél. 09 75 60 75 07
- Bar Brasserie Le Pénalty, Laetitia et Gérard JAY 25, rue du Perré - 61120 VIMOUTIERS  
Tel : 02 33 39 07 97
- Roger BANSARD, Président de l'AAPPMA Les Maris Route de Gacé - 61120 VIMOUTIERS



2

# La pêche Gacéenne

Président : ludovic Mary Tel : 07 71 01 03 78 - Page facebook : La pêche gacéenne



**EHGO**

## > Lieux de pêche

### 1<sup>re</sup> catégorie :

La Touques, 1<sup>ère</sup> Catégorie.

## > Réglementation :

Interdiction de pêcher les pieds dans l'eau jusqu'au 30 mai inclu.

## Dépositaires de carte

### > Gacé (61230)

- « le cadre noir » PMU, 27 grande rue à Gacé (fermé le dimanche après-midi et le lundi)
- « Café de la Paix », loto - 3 Grande Rue à Gacé (fermé le dimanche)

### Parcours Mardilly / Neuville



- Pêche interdite
- Pêche Autorisée
- Route Mardilly/Neuville
- La Touques



3

# Association de Pêche du Haut-Iton

Président : M. Jean-Marc Bonnouvrier - Tél. 06 19 58 59 45 - 02 33 34 15 14

EHGO

## > Lieux de pêche

### 1<sup>re</sup> catégorie :

60 km de berges. Le parcours est situé en Normandie dans l'Orne entre Bonsmoulins et Chandai.

Aucune grande ville dans ce parcours est en contact avec ce versant, c'est un gage de qualité.

La pêche au coup, au lancer, à la mouche sont autant de possibilités pour apprécier ce parcours de pêche.

## > Empoisonnement

Des lâchers périodiques de truites farios, arc-en-ciel et saumons de fontaine ainsi que parfois des ombles chevaliers agrémentent le plaisir d'attraper du poisson.

Présence d'écrevisses Américaines.

## > Parcours

Le parcours est situé à 150 km de Paris en Normandie dans l'Orne. Il est entre Chandai et Bonsmoulins. Le cours d'eau du type plaine et bocage est étroit (1 à 2 m) dans la partie amont et plus large dans la partie aval (5 à 6 m) avec une profondeur n'excédant que très rarement 1,5 m. Ce cours d'eau propose une alternance de courants et de fonds propice à la recherche de la truite selon tous modes de pêche. Le parcours est balisé et accessible à différents points. Deux gardes-pêche assermentés surveillent le parcours.

## Dépositaires de carte

### > Espace Émeraude

• 26, route de Paris à St Sulpice Sur Risle (61300) à la sortie de L'Aigle vers Paris. Tél. 02 33 24 52 32

### > Office de Tourisme des Pays de L'Aigle

• Place Fulbert de Beina. 61300 L'AIGLE. Tél. 02 33 24 12 40

### > Bar Restaurant Mme Teixeira Irène

• 6 Place Notre Dame, 61270 Les Aspres. Tél. 02 33 34 21 06

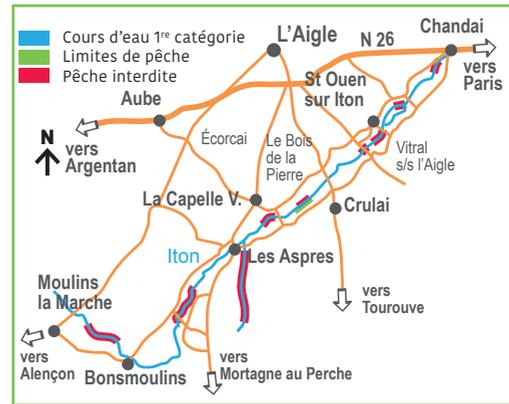
### > Vivéco

• 11 r Pays D'Ouche, 61300 CRULAI

Alimentation, supérettes

### > Boulangerie « AUX GOURMANDISES DE LOLA »

• A Saint Ouen sur Iton, 5 rue Désiré Guillemare. Tél.: 02 33 84 02 19



# La Gaule Amicale Risloise

Président : M. J.-P. Ciccé - Tél. 02 33 24 36 74 - Portable. 07 70 93 64 80

**EHGO**

## > Lieux de pêche

« La Risle » rivière de 1ère catégorie, située à 150 kms de Paris. Le parcours, de 15kms environ, traverse les communes de Planches, St Gauburge, St Pierre des Loges, Echauffour. La pêche s'y pratique au toc, à la mouche et au leurre selon les saisons. La pêche à l'écrevisse est également possible à l'aide de 6 balances maximum.

## > Peuplement piscicole

Truite fario, ombre commun, arc-en-ciel.

## > Empoisonnement

Alevins de truites fario de 7 à 12 cm répartis sur les ruisseaux pépinières. Le parcours est balisé par des panneaux jaunes et blancs.

## > Civisme du pêcheur

Respecter les clôtures, fermer les barrières et ne laisser aucun déchet après votre passage.

## Dépositaires de carte

### > L'Aigle (61300)

- Espace Emeraude Tél. 02 33 24 52 32.

### > Rai (61270)

- Epicerie la Rai-Serve, Tél. 09 71 58 70 77. fermé le dimanche après-midi et le mardi.

### > Sainte-Gauburge (61370)

- Mairie, fermée le lundi, jeudi, samedi et dimanche.



5

EHGO

# L'Hameçon Rislois

Président : M. FOURNIER Sylvain - Tél. 02 33 34 96 60 - Portable. 06 35 36 07 20

La Risle est classée en 1<sup>ère</sup> catégorie sur tout son cours. La population en truites Farios est bien représentée sur l'intégralité du parcours.

Nous rencontrons également l'ombre commun et quelques blancs et percidés en eaux profondes ainsi que l'écrevisse Américaine. Son cours est varié et adapté à tous types de pêche.

## > Lieux de pêche

Le parcours est réparti sur les communes de St Pierre des Loges, St Hilaire sur Risle, Beaufai, Aube et Rai. Le parcours de la pêche de la ville de L'Aigle est également gérée par notre AAPPMA. L'aubette en aval sur environ 2 kms, l'amont est en réserve.

## > Réserve

Le ruisseau Le Livet et Le ruisseau de Guibert sont classés en réserve sur la totalité de leur cours.

## > Empoisonnements

Alevins de truites fario au printemps ainsi que des déversements de truites arc en ciel.

## > Civisme du pêcheur

Respecter les clôtures et penser à fer-

mer les barrières (présence de cheptel Bovins) afin de conserver nos droits de pêche. Parcours de pêche surveillés par un garde-pêche assermenté.

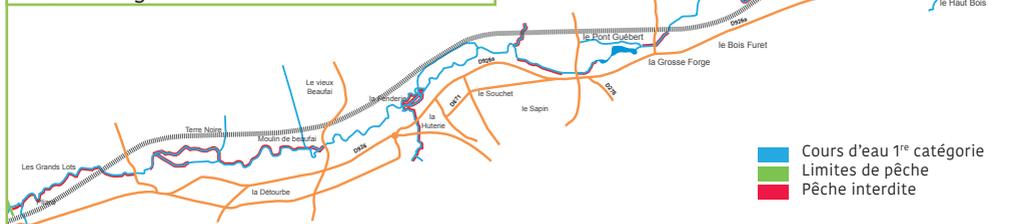
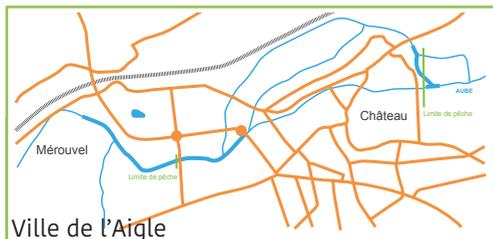
## > Réglementation :

Pour la pêche de l'écrevisse carte de pêche obligatoire.

## Dépositaires de carte

### > L'Aigle (61300)

- Office de tourisme



# Le Devon Trunois

**EHGO**

Président : M. THIERRY POUPIN - Tél. 02.33.12.66.23 - 06.09.13.85.62

## > Lieux de pêche

La Dives, classée en 1re catégorie piscicole, représente 25 km et traverse 14 communes. Son lit encaissé et étroit dans sa partie amont est constitué de courants (secteur Avenes-sous-Exmes, Saint-Lambert-sur-Dives) pour devenir plus large et plus lente dans sa partie aval (secteur Trun, Fontaine-les-Bas-sets).

## > Limites extrême de l'A.A.P.P.M.A.

En amont : lieu dit « Les Noes » à St-Pierre-la-Rivière RD 26 (route d'Exmes).  
En aval : lieu dit « Mandeville » à

Ommoy RD 13 (route de Falaise).  
L'ensemble du parcours est balisé par des pancartes du Devon Trunois.

## > Peuplement piscicole

Poisson dominant truite fario. AAPPMA adhérente à l'EHGO.

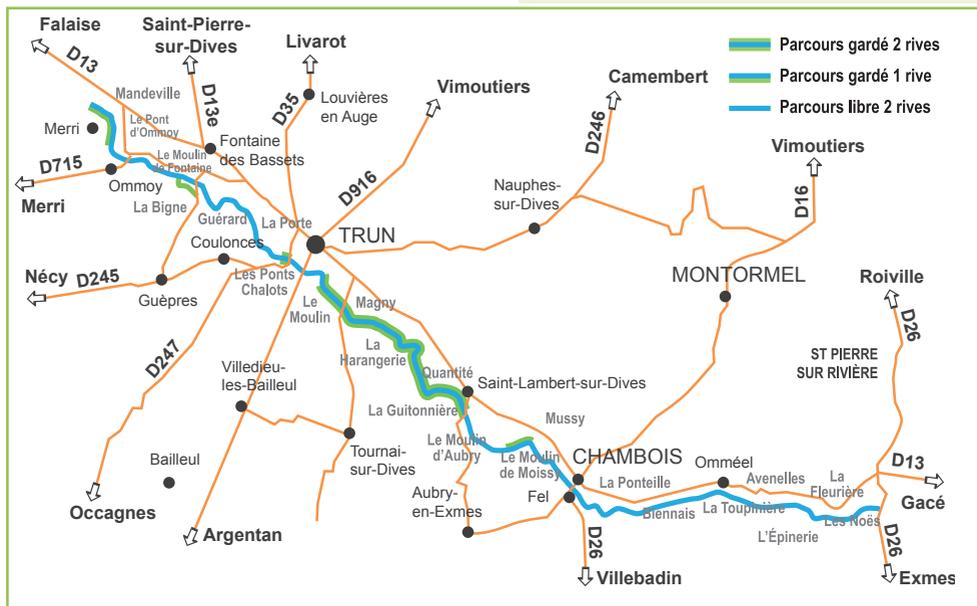
## Dépositaires de carte

### > Trun (61160)

• Tabac - Presse Mr CHALOUPE Sébastien,  
54 Rue de la république - 61160 TRUN  
Tél. 02 33 16 49 92

### > Chambois (61160)

• Mme Augéard Evelyne, « Bar du Commerce »  
Rue des Américains - Tél. 02 33 36 72 35

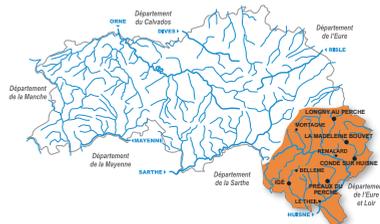


Plan schématisé non contractuel. Référez-vous au pancartage sur place et ne pénétrez pas dans les propriétés privées habitées. Respectez les rverains et leurs propriété.



# Huisne

La Gaule Bellemoise, La Gaule Theilloise, La Truite Condéenne, L'Épuisette Igéenne, La Corbionne, La Truite Longnycienne, La haute vallée de l'huisme, La Truite Pré-alienne.



7

## La Corbionne

Président : M. TOUBLET Yves - Tél. 02 33 83 05 45 - 06 80 56 87 40

EHGO

### > Lieux de pêche

Rivière La Corbionne (7 km) : 1<sup>re</sup> cat. du Moulin Renault, commune de la Madeleine Bouvet à la limite communale du Mage. Les ruisseaux : le Culoiseau, la Madeleine, la Coignardière de l'Aunay, la Bourdinière sont classés en réserve.

### > Peuplement piscicole

Truites Fario. 2 rempoissonnement par an: environ 15 jours avant ouverture et vers fin avril.

**Amis pêcheurs, attention : penser à fermer les barrières, respecter les clôtures et l'environnement.**

Notre parcours est en tête de bassin, les truitelles y sont présentes et elles sont fragiles. Retirez les hameçons avec précaution. Si besoin, coupez le fil et pour quoi ne pas adopter l'hameçon sans ardilhon?

### > Suivi truitelle

Pour les pêcheurs qui le souhaitent, une enquête est proposée chez le (s) dépositaire (s) pour recenser les truitelles prises sur la saison de pêche.



## Dépositaires de carte

### > La Madeleine Bouvet (61110)

- Bar Restaurant CASA DI PINOCCHIO  
Tél 02 33 85 55 50.

### > Moutiers au Perche, (61110)

- Boucherie – Charcuterie des Fers Chauds,  
Tél : 02 33 73 51 67.



# La Gaule Theilloise

**EHGO**

Président : M. Dominique DIANT - Tél. 06 13 35 07 53

## > Lieux de pêche

- 25 km en 1<sup>re</sup> catégorie : L' Erre, la Maroisse, la Rougette, la Jambette.
- 15 km en 2<sup>e</sup> catégorie : L'Huisne (du pont Mercier à la Planche).

## > Peuplement piscicole

- En 1<sup>re</sup> catégorie : Truites Fario, Vairons.
- En 2<sup>e</sup> catégorie : Carpes, truites, chevesnes, brochets, goujons, brèmes, vairons, ombres communs.

## > Le civisme du pêcheur

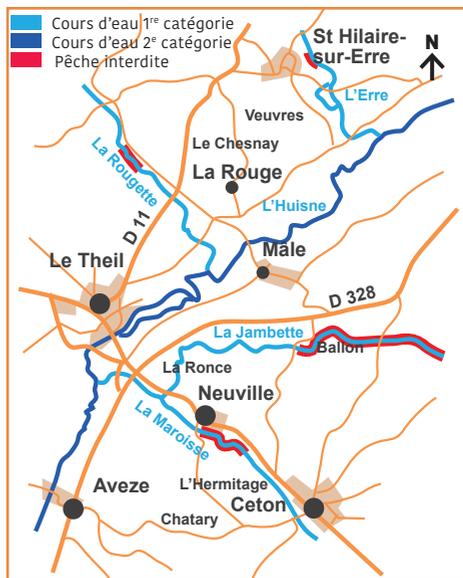
Le domaine privé est largement majoritaire. L'accessibilité est rendue possible grâce au travail de l'AAPPMA et au bon vouloir des riverains.

La bonne conduite de chacun contribuera à bénéficier de ce privilège en observant les recommandations suivantes :

- Garez votre véhicule de manière à ne pas gêner (passage, entrée de maison)
- Ramassez vos détritits (sachets d'hameçons, papiers, paquets de cigarettes,...)
- Respectez les clôtures et barrières des exploitants
- Ne traversez pas les champs de culture
- Soyez courtois envers les autres pêcheurs et usagers de l'eau.

## > Empoisonnements

Deux lâchers de truites fario en 1<sup>re</sup> catégorie. Les dates de lâchers précises seront données à chaque adhérent lors de l'achat de la carte.



## Dépositaires de carte

### > Le Theil sur Huisne (61260)

- Couleur végétale 1 place des Teilleuls  
Le Theil sur Huisne, Tél : 02.37.53.33.37

### > Ceton (61260)

- Bar, tabac « La Civette »



# La Truite Condéenne

Président : M. Hervé Cornic - Tél. 02 33 73 38 96

EHGO

## > Lieux de pêche

### Huisne 1ère catégorie :

Du pont de chemin de fer de la ligne Paris Brest en amont jusqu'à St Germain des grois au pont de fer de la voie verte.

### Huisne 2ème catégorie :

En aval du pont de chemin de fer de la ligne Paris Brest jusqu'à la Galaizière. Parcours commun avec l'AAPPMA La Nogentaise (Eure et Loir).

### La Corbionne 1ère catégorie :

Des Quatre routes de Coulonges au confluent avec l'Huisne à Condé sur Huisne

## > Empoisonnements

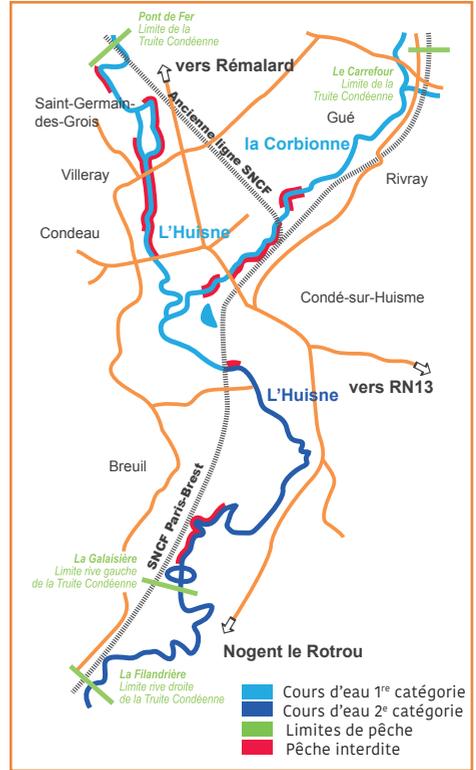
Un lâcher de truites Fario et arc en ciel mi février pour l'ouverture de mars et un second mi avril. Dates définies lors de l'AG.

Alevinage en truitelles fario en fin de saison.

## > Réserve de pêche :

Le ruisseau de Coulonges est un ruisseau pépinière en réserve.

**Afin d'éviter d'éventuels conflits avec les propriétaires riverains il est demandé à chacun de respecter :**  
**Les clôtures les barrières et les accès aux champs. Ne laisser pas de détritus (ex paquet d'hameçons, pelote de fil ...).** Les bénévoles de votre AAPPMA.



## Dépositaires de carte

### > Condé-sur-Huisne (61110)

• Bar tabac loto presse  
 Mr Lereau Joel Tel : 02.33.73.31.01

### > Sablons sur Huisne (61110)

• Proxi superette.  
 Mme Karine Alexandre. 7 place du Gen de Gaulle. Tel: 02 33 83 92 63 ou 06 72 19 91 59



# La Truite Préalienne

La Truite Préalienne  
ne fait pas partie de l'EHGO.

Président : M. LEDUC Patrick - Tél. 02 33 73 34 23 - 06 11 58 12 05

## > Lieux de pêche

Nocé, Préaux du Perche, Saint-Agnan-sur-Erre, Berd'huis, Dancé. La truite Préalienne ne gère pas de plan d'eau.

**Attention :** trop de barrières laissées ouvertes et de clôtures dégradées ce qui pourrait amener des propriétaires riverains à interdire la pêche sur leur parcelle.

## > Dates d'empoissonnement en truites

Fin février pour l'ouverture de mars, avril et juin.

## > Peuplement piscicole

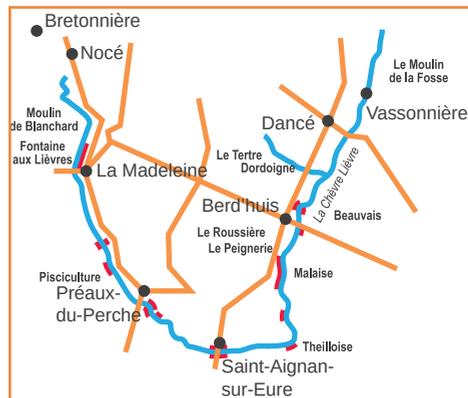
Truites fario, truites arc-en-ciel, carpes, gardons, vairons, écrevisses.

## > Initiation à la pêche

Plusieurs samedis après-midi de juin à juillet voir août seront prévus en collaboration avec « perche sud animation » pour les jeunes de la communauté de commune ( dates selon les vacances scolaires ).

## > Garde de pêche assermenté

M LAUNAY Jacques. (Garde de pêche assermenté) surveille les parcours de pêche de l'AAPPMA de la truite préalienne.



## Dépositaires de carte

### > Berd'hui (61340)

• Mme. CAILLON. ( Proxi ) : 2 Bis route de Dancé

### > Perche en Nocé (61340)

• Mme BOUCHER. (Tabac, Presse)  
1 rue de Courboyer



11

# La Gaule Bellemoise

Président : M. Claude Maudet - Tél. 02 33 73 16 45

EHGO

## > Lieux de pêche

### 1er catégorie

Le Chêne Galon sur 7 kms du Pont aux Anes jusqu'au Moulin de la Borde.

## > L'étang de la Herse

Classé eau close, **ne fait pas partie de l'EHGO.**

Carte à la journée à 9€ pour trois cannes ou 8 € pour une canne.

Carte annuelle à 75€ pour trois cannes.

Les cartes sont en ventes chez les Dépositaires.

Pour tout renseignement contacter Monsieur Maudet Claude au 02.33.73.16.45



## Dépositaires de carte

### > Bellême (61130)

- Maison de la presse (vente également d'appâts vivants)
- Bar des promenades



12

EHGO

# La Haute Vallée de l'Huisne

Président : Mr Jérôme TOUCHARD - Tél. 06 16 85 84 54

Page Facebook : AAPPMA HVDH.

Site internet accessible en 2022.

## > Lieux de pêche

### 1<sup>re</sup> catégorie :

#### L'Huisne

Fin de parcours, pont de chemin de fer (voix verte) commune de Saint Germain des Grois.

## > Parcours spécifiques

> Parcours mouche no-kill n°1 Corbon et Cours Maugis sur Huisne.

> Parcours mouche no-kill n°2, sur la commune de Cours Maugis sur Huisne.

> Parcours toutes techniques no-kill n°3, sur la commune de Rémalard en Perche.

> Parcours toutes techniques no-kill n°4, de Comblot à la route Mauves / Le Pin

## > Réserves :

> **L'Huisne** : Saint-Denis ancien pont de chemin de fer à la D 938 (Mortagne, le Pin-la-Garenne) et tous les ruisseaux.

> L'huisne : Le bief du moulin et les rivières de contournement à Mauves sur Huisne au niveau du pont Catinat.

> **Pervenchères à Saint-Jouin-de-Blavou** : du pont de Blavou à la D7.

> **La Villette** : Corbon de la D256 au gué Bigot D10.

## > Peuplement

Truite fario et ombre commun. Plus de lâchers, mais travaux de restaurations des ruisseaux pépinières afin de favoriser la reproduction naturelle.

## > Préconisation

**Hameçons sans ardlions fortement conseillés sur l'ensemble des parcours de l'AAPPMA.**

**L'AAPPMA de la Haute Vallée de l'Huisne est née de la fusion de l'AAPPMA de la Truite de l'Huisne et de l'Amicale B.R. Cette nouvelle AAPPMA est adhérente à l'EHGO. »**

## Dépositaires de carte

### > Mortagne au Perche (61400)

- Bar au Comptoir, M. Mauguin 17, rue Ste Croix tél. 02.33.25.04.46
- Bar Au Petit Pêcheur », 69 rue des déportés, Tél : 02.33.25.69.15
- Office de tourisme, 36, place du Général de Gaulle Tél. 02.33.83.34.37

### > Rémalard (61110)

- Office de Tourisme, 22, rue Marcel Touvel Tél. 02.33.73.71.94

### > Bretoncelles (61110)

- Bar des sports, 12 Pl. du Général de Gaulle, Tél. 02 37 53 34 77

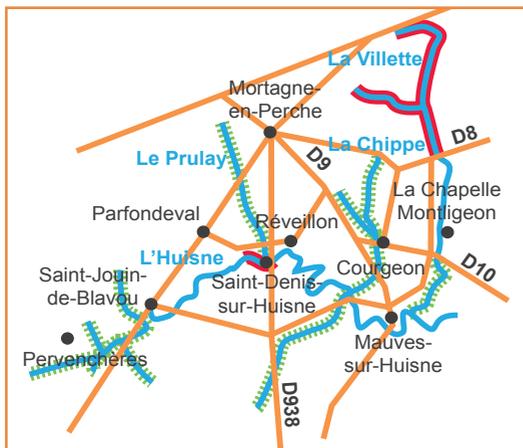
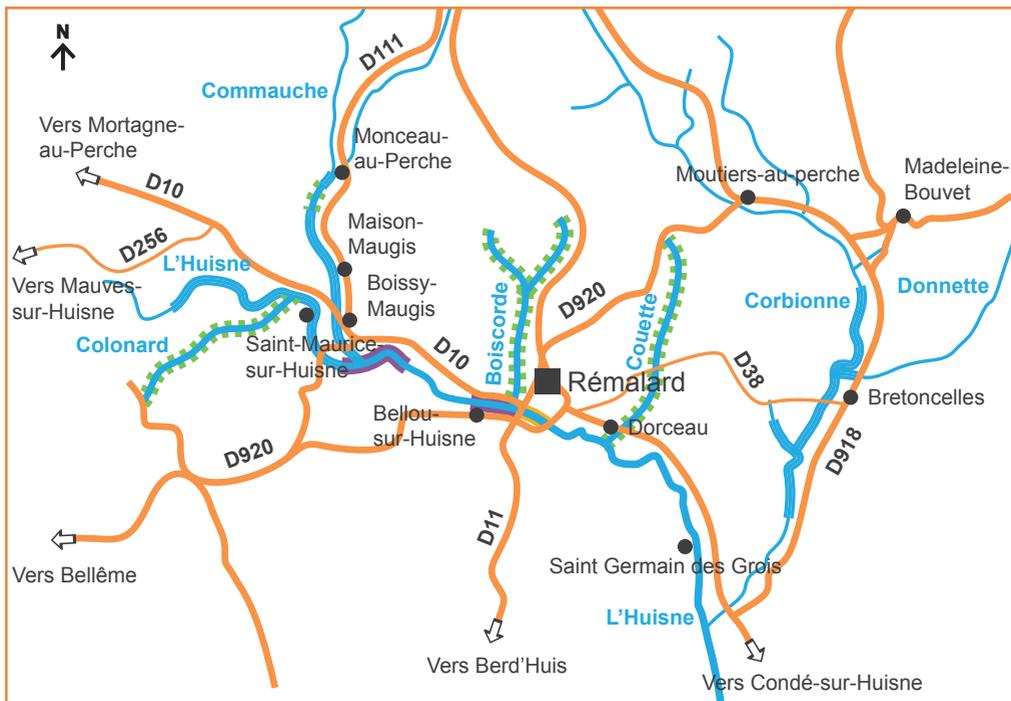


## Gîte référencé « Hébergement Pêche »

Nicole et Alain Chaboche

Tél.06.45.15.61.60





- Cours d'eau 1<sup>re</sup> catégorie
- Réserves
- Parcours mouche
- Parcours halieutique
- Pêche interdite

13

# La Truite Longnycienne

Président : M. Daniel Legrand - Tél. 07.86.07.09.83

**EHGO**

## > Lieux de pêche

La « Jambée » et « La Commauche » sur les communes de Longny au Perche, Monceau et Saint-Victor de Réno. Parcours pancartés et jalonnés T.L.

Rivières 1re catégorie : 2.

Ruisseaux pépinières : 2.

## > Date de déversements surdensitaires

Par voie de presse.

## > Peuplement piscicole

Sur nos parcours et ceux de la Réciprocité.

Truites, ombres commun, vairons, goujons.

## Dépositaires de carte

### > Longny au Perche (61290)

• « Au Coin de la Rue »  
44, rue de l'Église - Tél. 02 33 83 78 03

### > Neuilly sur Eure (61290)

• « La Bonne Franquette »  
1, rue des Azalées - Tél. 02 33 73 91 00





**PROTECTION VALORISATION  
ENVIRONNEMENT  
RIVIÈRES TECHNOLOGIE**




**61380 Bonsmoulin**  
Tél. 02 33 24 23 78  
email : [contactprovert@orange.fr](mailto:contactprovert@orange.fr)

## Légende de parcours

### La Jambée

- A** Longny  
*Jardin public, parking, Pont-Rouge, terrain de camping*
- B** La Fenderie
- C** Pré de Monaco
- D** Pont des Isles
- E** La Détourbe

### La Commauche

- 1** Pont de Saint-Victor  
Amont et aval
- 2** Moulin de St-Victor
- 3** Launay  
La gare
- 4** Pont de Monceaux  
Amont et aval
- 5** Hôtel Verger

Cours d'eau 1<sup>re</sup> catégorie  
 Pont

14

EHGO

# L'Épuisette Igéenne

Président : M. Jean-Marie LAINE - Tél 02 33 73 00 84 - 06 10 29 59 73



## > Lieux de pêche

Rivière «LA MÊME» classée en première catégorie piscicole, à partir de l'ancien bras de décharge du moulin de Cicé jusqu'à 1,5 KM après le hameau de Marcilly.

## > Réserve

Suite à d'importants travaux réalisés sur la partie amont de «LA MÊME» et du ruisseau de la Calabrière une réserve de pêche par arrêté préfectoral a été instaurée à partir de l'ancien bras de décharge du moulin de Cicé et le ruisseau de la Calabrière jusqu'aux sources

## > Déversements

Les dates sont validées et annoncées lors de l'Assemblée générale annuelle. Prière de ne pas pêcher les jours de déversement.

## > Pêche de l'écrevisse

L'écrevisse de Californie ou Signal est présente sur «LA MÊME» la pêche de cette espèce est autorisée sous réserve d'être en possession d'une carte de pêche et de respecter les dates d'ouverture et de fermeture applicable en rivière de

1er catégorie. Sa réintroduction dans tout cours d'eau est strictement interdite.

## > Fête de la pêche

Premier dimanche de juin à partir de 10h au bief du moulin à Igé.

## > Commerces et Hébergements à Igé

commerces alimentaires, garage, médecin. Gite : M. Gilbert Naufle, réservation au 02 33 28 07 00.

## Dépositaires de carte

### > Igé (61130)

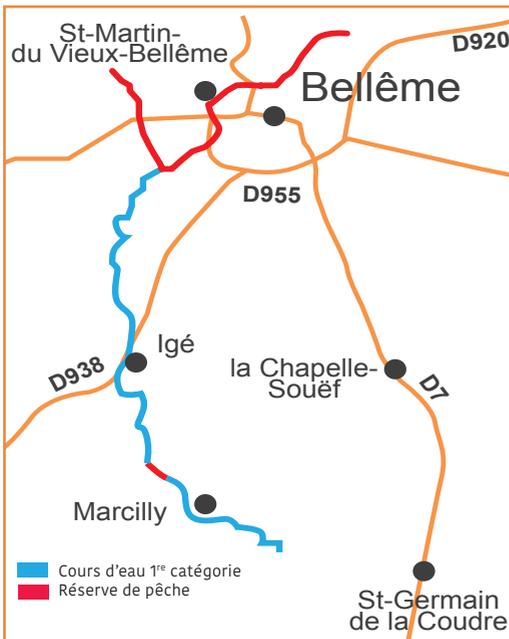
- Garage Citroën  
Tél.02 33 83 23 21

### > Le gué de la chaîne

- Bar Restaurant la bonne table  
Tél.02 33 73 02 66

### > Bellême (61130)

- Bar La Civette - Tél.02 33 73 03 10



# L'Orne piscicole



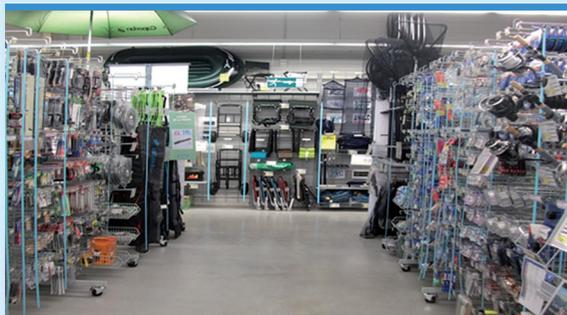
Siège d'association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A.)





# DECATHLON

## LE MAGASIN DES PASSIONNÉS DE LA PÊCHE



### Argentan / Sarceaux

Rue de la Gravelle  
61200 Sarceaux  
Tél. 02 33 12 14 40  
Fax 02 33 12 14 41



### Flers

ZA des Grands Champs  
61100 Flers  
Tél. 02 33 62 82 20  
Fax 02 33 62 82 21



### Arçonnay

Rue de la Chevalerie - Le Petit Coudray  
72610 Arçonnay  
Tél. 02 33 80 26 50



Capertan 

DES CONSEILLERS SPECIALISES A VOTRE ECOUTE

• Vente d'appâts vivants/vifs • Permis de pêche

[www.decathlon.fr](http://www.decathlon.fr)

SARL

# ELIE

## TRAVAUX PUBLICS



Régis  
**LASSEUR**

02 33 28 78 89

- **Charpente**
- **Couverture**
- **Aménagements de combles**

La Mare Ameline - 61500 Chailloué - regis.lasseur@laposte.fr

WWW.LAFOSSE-ET-FILS-TP.FR

Travaux maritimes et fluviaux  
Construction métallique et bois



Restauration Continuité Ecologique Moulin d'Aube

### Ouvrages Bois

Pontons – Jetées – Platelages

### Ouvrages Hydrauliques et Génie Civil

Vannes – Déversoirs – Palplanches – Passe-à-poissons – Ouvrages d'Art

### Renaturation et Continuité Ecologique

Génie Végétal – Berges et talus – Curage – Etangs – Lagunes

### Atelier Interne Méallerie et Serrurerie

Passerelles – Accès PMR – Garde-corps ...

**LAFOSSE et Fils**  
TORRES & VILAUT

Le Maizeret 14940 Sannerville - Tél: 02.31.39.13.04 - Mail: accueil@lafosse-et-fils.fr

Plus de 50 ans d'expérience

**ESPACE**  
BASSE-NORMANDIE

Les Bruyères  
14240 CAHAGNES  
Tél : 02 31 77 37 96

**Préservez ce que la nature nous a donné !**

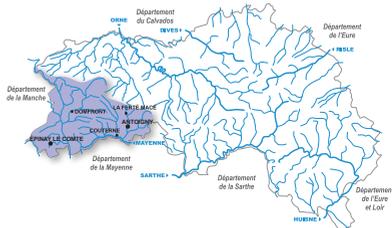
- Restaurer
- Prévenir
- Protéger
- Valoriser

Entretien - Restauration et protection des cours d'eau  
Aménagements divers - Aménagements piscicoles



# Mayenne

La Colmont, La Société de Pêche Antoigny,  
La Truite Couternoise, La Truite Domfrontaise,  
La Fertoise



15

## Société de Pêche Antoigny

Président : M. Letourneur - Tél. 06 50 52 75 38 - 02 33 37 28 81

**EHGO**

### > Lieux de pêche

**1<sup>re</sup> catégorie** : la Maure, la Gourbe, le Villiers.

### > Empoisonnement

Février et avril.

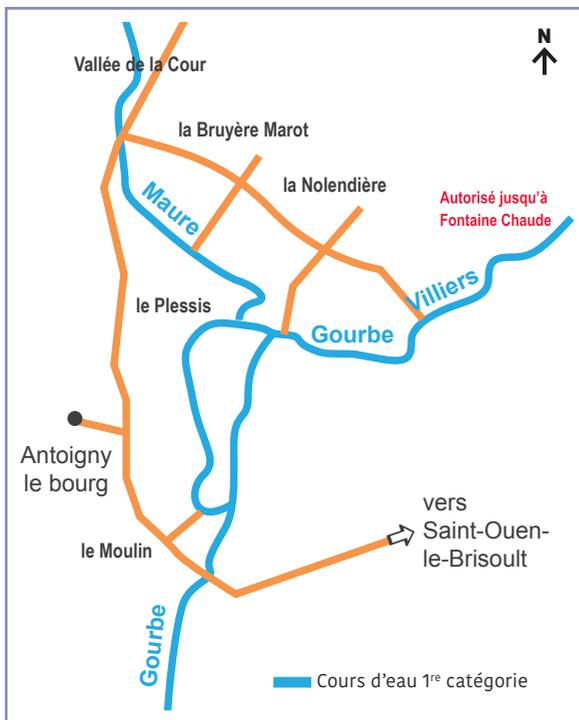
### Dépositaires de carte

#### > Antoigny (61140)

- Président, M. Letourneur Joseph  
Le bourg - Tél. 02 33 37 28 81
- Mme Bouvier Caroline  
La Bigne - Tél. 06 66 23 27 72

#### > Gîte de pêche

- M. et Mme Bouvier, La Chanterie  
tél. 02.33.37.95.48 ou 06.66.23.27.72



16

# La Colmont

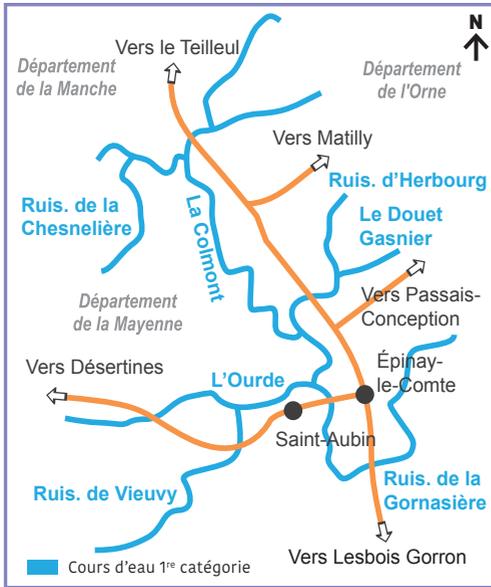
EHGO

Président : M. Dominique COUPEAU – Tél : 06 38 37 63 49

## > Lieux de pêche

**1re catégorie :** sur la Colmont, de la source à la limite du département de la Mayenne, ainsi que tous ses affluents avant cette limite.

Ruisseaux pépinières : les Poiriers, Laragelière.



## Dépositaire de carte

### > Epinay le Comte :

- Bar du Pêcheur.

### > Passais la Conception :

- Tabac, journaux, presse.



# La Truite Couternoise

Président : M. Bernard Guisnel - Tél. 06 20 08 49 46 - 02 33 66 38 22

**EHGO**

## > Lieux de pêche

### Rivière 1<sup>re</sup> catégorie :

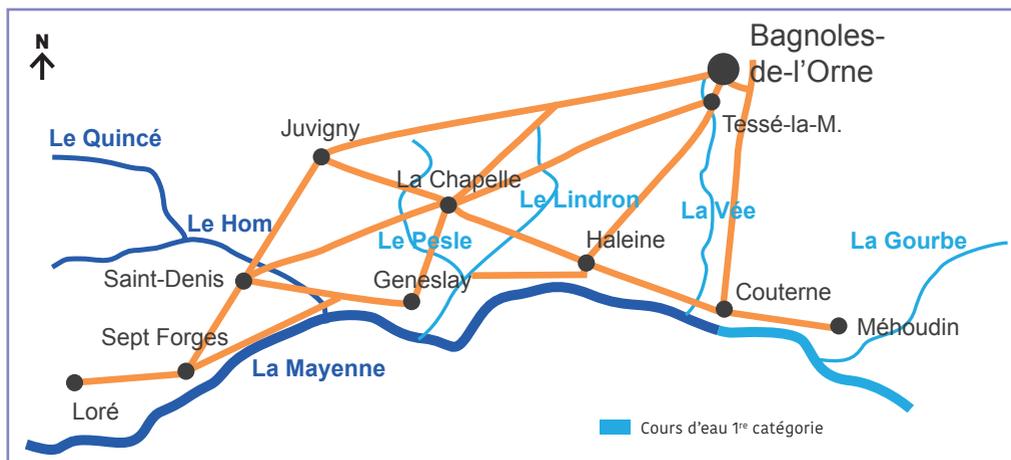
- la Mayenne amont de Couterne,
- la Gourbe,
- le Pesle,
- la Vée.
- Plan d'eau de Bagnoles de l'Orne (1<sup>re</sup> catégorie).

Rivières 2<sup>e</sup> cat. : la Mayenne aval de Couterne.

## Dépositaires de carte

### > Couterne (61410)

- Permanence chez le Président, M. GUISNEL Bernard 89 rue d'Alençon – Tél. 02.33.66.38.22 (appeler pour prendre rendez-vous)
- [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)



# La Truite Domfrontaise

Président : M. Clouard tél: 02.33.38.42.72 - 06.10.10.85.85



## > Lieux de pêche

Plan d'eau de St Fraimbault classé en **2ème catégorie piscicole**.

## Carte de pêche « rivière » obligatoire

Parcours labellisés en parcours « Famille » et « Carpodrome ».

- 1 parcours « Famille » propose 2 pontons en zone de pêche partagée.

- 1 « carpodrome » avec 6 pontons individuels.

## La Varenne en 1ère catégorie :

Nouveau parcours spécifique tous modes de pêche : **en no-kill pour la Truite Fario réglementé par arrêté préfectoral (wading autorisé à partir du 30 mai)**.

## > Empoisonnements

Lâchers de Truites Arc-en-ciel, de brochets, de carpes et gardons sur l'ensemble des parcours de l'AAPPMA

**Atelier Pêche Nature :** Le mercredi après-midi d'avril à juin, pour plus de renseignements contacter le président Christian Clouard au 06 10 10 85 85.



Attention présence de mulettes perlières. **Voir article P 46**

## Dépositaires de carte

### > Domfront

- La Civette, place St Julien,
- Office de tourisme

### > Passais la Conception

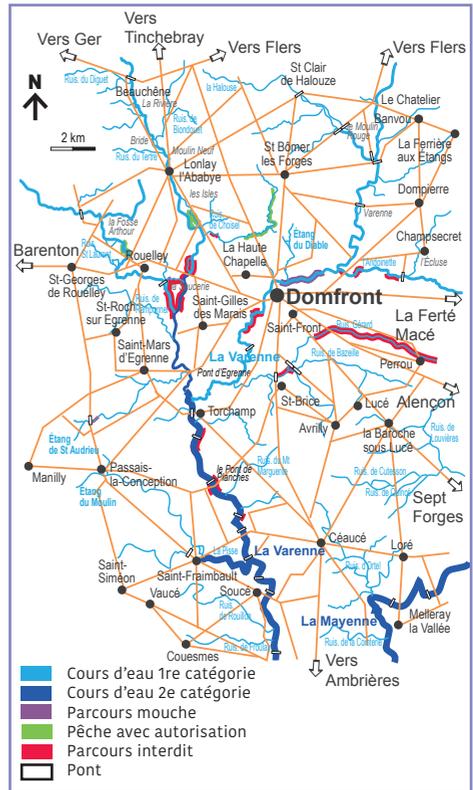
- Tabac, journaux, presse

### > Saint Fraimbault

- Superette

### > Céaucé

- Restaurant, le relais de l'Etape.



# La Fertoise

EHGO

Président : M. Eric Le Borgne – Site internet : <https://pechefertoise.wixsite.com/pechefertoise>  
Tél. 07 88 46 51 85

## > Lieux de pêche

Tous les détails sur le site internet de l'AAPPMA.

**Rivières en 1<sup>re</sup> cat. :** La Gourbe, la Vée, la Rouvre, la Rouverette dont 2 concessions en forêt domaniale, l'une sur la Gourbe (rive Chapelle St Antoine), l'autre sur la Maure en amont de la Vallée de la Cour.

**Rivières en 2<sup>e</sup> cat. :** Ruisseau de Fimbrune et Maure du plan d'eau communal de la Ferté Macé à l'étang de la Vallée de la Cour.

**Plans d'eau : Lac de la Ferté-Macé** labellisé en Parcours famille : 37 ha – classé en 2<sup>e</sup>me catégorie piscicole – zone de pêche été/ hiver – pratique du float tube possible – gîte à proximité. Carte de pêche « rivière » obligatoire, **sans carte spécifique**. Réouverture de la pêche au 1er mars 2022 suite à la vidange

**+ 2 étangs (lande Forêt et Brisettes):** pêche sans carte rivière mais avec carte spécifique journée : de 4€ à 8€ voir sur site internet de l'AAPPMA.

## > Peuplement piscicole :

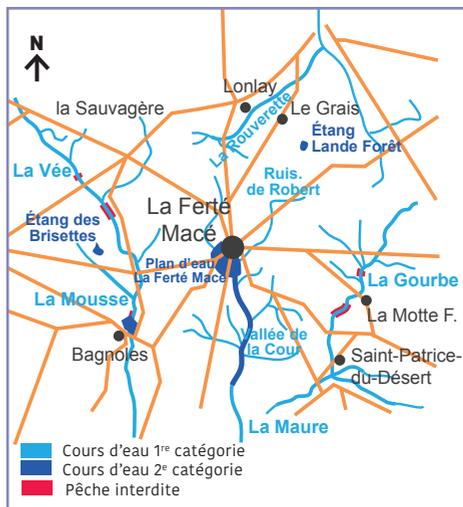
rivières : truites, écrevisses de Californie (voir page dédiée sur site internet).  
Étangs : carpes, gardons, truites, brochets, sandres.

## > Empoisonnement :

TRUITES : de mars à mai en rivière et de mars à octobre dans les étangs (lieux et dates sur le site internet ou chez les dépositaires).  
Brochets, sandres, carpes et poissons blancs sur lac et étangs en période hivernale.

## > Travaux de restauration :

les bénévoles de l'AAPPMA réalisent des travaux ou du nettoyage sur les cours d'eau (plantations, pose de blocs suite à des recharges, ramassage débris lors vidange plan d'eau...).



## Dépositaires de carte

### > La Ferté-Macé (61600)

- Office de Tourisme, 11, rue de la Victoire
- M. Leylavergne, bar, route de Bagnoles (ouvert le lundi)
- Mme. Boutrois, bar de la Gare (seulement étangs - ouvert le dimanche)

### > Bagnoles de l'Orne (61140)

- Office de Tourisme, à l'entrée de Bagnoles

### > Juvigny sous Andaine (61140)

- Coccimarket, 12 bis place St Michel

### > La Sauvagère (61600)

- « le Sylvagerien », Place église - Épicerie - Café, (ouvert tous les jours)



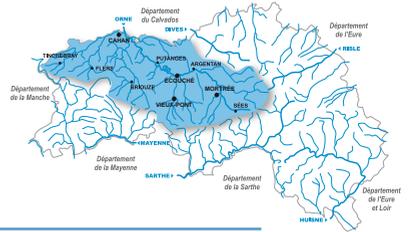
Pêche en float-tube au lac de la Ferté-Macé



Plantations sur un ruisseau, réalisées par les bénévoles de «la Fertoise»

# Orne

La Gaule Briouzaine, La Gaule Argentanais, La Vallée du Noireau, La Gaule Écubéenne, L'Hameçon Putangeois, La Flérienne, La Gaule Mortrées/Sées, Le Moulinet de Vieux-Pont, La Gaule Tinchebrayenne



20

EHGO

## La Vallée du Noireau

Président : M. DELAUNAY Jérôme – Tél.06.28.68.42.76 email jerome.delaunay@hotmail.com

### > Lieux de pêche

Le Noireau classé en 1ère catégorie sur 3 km de rives. Population piscicole : truite fario, goujon, gardon, chevesne, perche (sur sa partie basse).

> **Assemblée générale :**  
3eme vendredi de janvier.

> **Civisme du pêcheur :**  
Pour un bon déroulement de la saison de pêche, respectez les lieux et les clôtures et ramassez tous vos déchets. Amis pêcheurs la présence de juvéniles de saumons est de plus en plus fréquente dans nos rivières, faites attention à bien identifier vos prises.

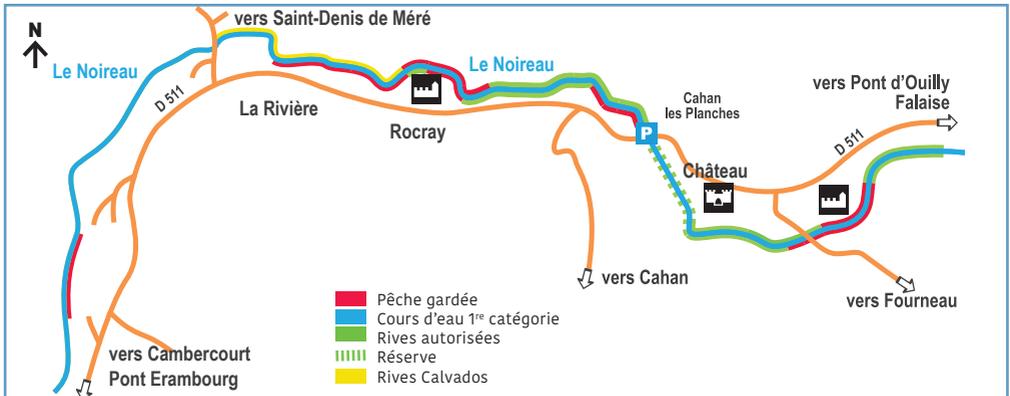
### Dépositaires de carte

#### > Cahan (61430)

- Les permanences de ventes de cartes de pêche, sont affichées à la mairie, à la boulangerie de Berjou et dans la presse.

#### > Berjou (61430),

- Boulangerie, pâtisserie, le bourg tél. 02.33.66.42.29 Amis pêcheurs évitez de prendre vos cartes le dimanche.



# La Gaule Argentanaise

Adresse email : [gaule.argentanaise@orange.fr](mailto:gaule.argentanaise@orange.fr) - Site internet : [www.gauleargentanaise.fr](http://www.gauleargentanaise.fr)

EHGO

## > Parcours de pêche :

### 1ère catégorie :

L'Houay : de la commune d'Occagnes jusqu'à l'Orne.

L'Ure : de la Cochère jusqu'au pont du Haras des Tuileries.

La Baize : de St Christophe le Jajolet jusqu'au pont de Mauvaisville (Frévan).

### 2ème catégorie :

L'Orne : du port d'Aunou jusqu'à Fontenai/Orne.

L'Ure : du pont du Haras des Tuileries jusqu'à l'Orne.

La Baize : du pont de Mauvaisville (Frévan) jusqu'à l'Orne

Voir le site internet : [www.gauleargentanaise.fr](http://www.gauleargentanaise.fr)

**Respectez les lieux (clôtures, pas de détritrus...). Pas de véhicule dans les herbages ou devant leurs accès.**

## > Rempoissonnements :

**Traites :** Les déversements sont annoncés sur la presse, par mails et sur le site internet.

**Merci de s'abstenir de pêcher les vendredis de lâchers.**

**Truitelles :** Déversement de truitelles au printemps

### Carnassiers :

En 2020 : déversement de Black-Bass

En 2021 : déversement de sandres et brochetons

## > Photos de vos belles prises :

Faites parvenir vos clichés à l'adresse suivante : [gaule.argentanaise@orange.fr](mailto:gaule.argentanaise@orange.fr).

## > Pêche de l'écrevisse

Pour la pratique de cette pêche, une carte de pêche est obligatoire.

**Rappel : réintroduction d'écrevisses dans tout cours d'eau strictement interdite.**

## Dépositaires de carte

### > A Argentan :

- Le magasin « Décathlon », Argentan-Sarceaux
- Le kiosque « L'Etrier » rue A.Briand

### > Au Bourg St léonard :

Bar, brasserie « Le Relais »

### > Sur internet

- [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

## > Concours de pêche

Concours se déroulant le jeudi matin de l'Ascension sur l'Orne dans le site des Pâtures. Ouvert à tout détenteur d'une carte de pêche.

Ambiance conviviale. Quelques truites sont déversées pour l'occasion.

## > Section de pêche de compétition

Président de section : GUILLAUME Francis  
1 rue de la vallée d'Auge - 61200 Argentan  
Tél : 02 33 67 46 76



22

# La Gaule Briouzaine

Président : M. Michel Gentil - Tél. 06 07 29 47 43 - 02 33 66 04 57

EHGO

## > Lieux de pêche

La Rouvre et ses affluents (environ 80 km) 1<sup>re</sup> cat. Le marais du grand Hazé ouvert de novembre au 4<sup>ème</sup> dimanche de janvier.

## Le plan d'eau de l'Enclos (Emile et Maurice JAMBU)

Faisant partie de l'EHGO, il est accessible avec une carte de pêche « rivière » et suit la réglementation de la deuxième catégorie piscicole avec quelques aménagements :

- remise à l'eau obligatoire de tous les poissons (no-kill)

- pêche des carnassiers aux leurres uniquement.

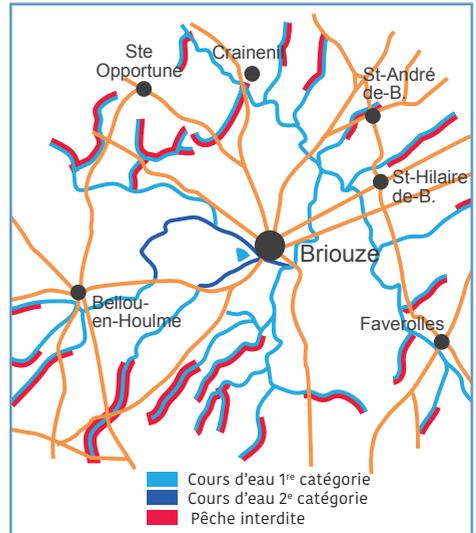
- pêche au coup autorisée avec amorçage toléré.

- wading et float tube interdits.

## Dépositaires de carte

### > Briouze (61220)

- « Café du Centre »



# La Gaule Écubéenne

Président : M. Dominique Bodin - Tél. 09.83.48.74.60 - 06.06.84.38.04

**EHGO**

## > Lieux de pêche

Rivière **1re catégorie** : La Maire, l'Udon, la Cance.

Rivière 2e catégorie : l'Orne.

## > Peuplement piscicole

**En 1re cat.** : truites arc en ciel et fario. Truitelles fario.

## > Assemblée générale

3<sup>e</sup> dimanche de janvier. Nos droits de pêche dépendent du bon comportement du pratiquant. Respectez les lieux et ramassez vos déchets. Soyez vigilants aux bonnes relations avec les propriétaires. Profitez de votre visite à Écouché pour visiter et pratiquer votre loisirs à Ménil-Glaise (2<sup>e</sup> cat.) où l'arasement du barrage va modifier la fréquentation des salmonidés. Le parcours du bief d'Écouché est en 2<sup>e</sup> cat. N'oubliez pas que la carte de pêche est nominative et qu'elle ne se prête pas même pour la pêche des écrevisses

## Dépositaires de carte

### > Écouché (61150)

- « Chez le Président M. BODIN » - Place de la Gare (appeler pour prendre rendez-vous)
- Librairie, presse, 22 rue des Trois Frères Terrier tél. 02.33.36.10.56
- Quincaillerie Duval - 16 rue Pierre Trevin tél. 02.33.35.10.21

### > Lougé sur Maire (61150)

- Café - Restaurant Au Comptoir de Lougé.



# L'Hameçon Putangeois

Président : Mr LANGE Patrick tél. 06.09.92.31.22

## > Lieux de pêche

### 1re catégorie :

Du camping jusqu'à la digue de la Forge (limite de l'entrée du lac).  
Les gorges de St Aubert, en aval du barrage, en rive droite jusqu'au lieu-dit le Val Besnard.

### 2ème catégorie :

Le Lac de Rabodanges.

## > Pêche interdite et réserve

De la digue de la Forge jusqu'au ruisseau de la frayère.  
150 m en aval du barrage de Rabodanges (début des Gorges de St Aubert).

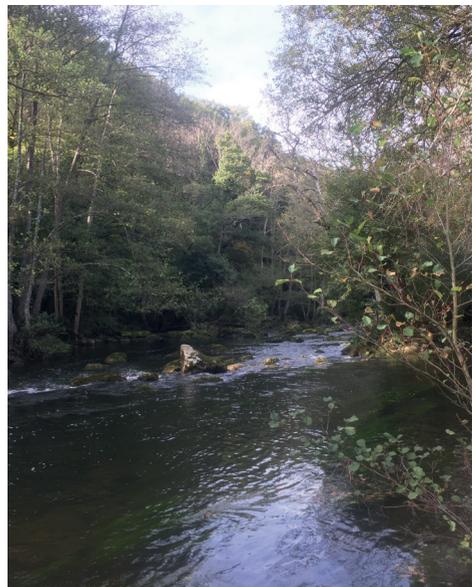
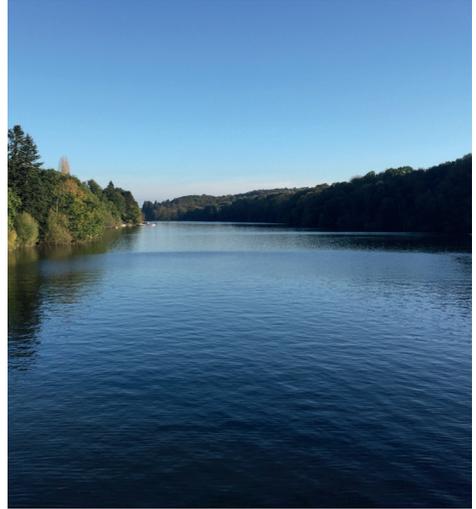
## > Embarcadère

Face à la maison de retraite à Putanges le Lac, rue de la Forge.  
Respecter les stationnements prévus à cet effet.

## Dépositaires de carte

### > Putanges (61210)

- Office de Tourisme - 1 Grande rue  
tél. 02.33.35.86.57
- Bar PMU Le Vincennes, 13 grande Rue  
tél. 02 33 35 02 37



25

EHGO

# La Flérienne

Président : M. Gilles Petit - Tél. 06 06 49 74 17 - 02 33 96 78 65 - email : flerienne@aliceadsl.fr

## > Lieux de pêche

400 km de rives.

(Plan de gestion piscicole en cours).

Rivières **1<sup>re</sup> catégorie** : le Noireau, la Varenne, l'Egrenne, la Rouvre et leurs affluents.

Barrage de Landisacq classé en deuxième catégorie avec une réglementation spécifique.

Parcours no-kill sur la Rouvre.

Mise à disposition d'un «dépliant des parcours auprès de l'association»

## > Atelier Pêche Nature

Le mercredi après-midi pour les enfants à partir de 10 ans. Encadré par l'animateur diplômé du CPIE des collines Normandes et d'une équipe de bénévoles de l'AAPPMA. Nombreuses thématiques abordées tout au long de l'année.

## Dépositaires de carte

### > Flers (61100)

- Office de tourisme, 4 place Vayssières  
Tél. 02.33.65.06.75

- Magasin « Decathlon » - ZA du Champ de Course - dépositaire assortiments migrateurs

### > Athis (61430)

- Maison de la presse, place St Vigor,  
tél. 02.33.64.22.09

### > Bréel (61100)

- « Maison du Paysage »  
Moulin de Bréel - Tél. 02 33 62 34 65  
(ferme heures de repas)



Attention présence de mulettes perlières.  
**Voir article P 46**



26

# La Gaule Mortrée Sées

Président : M. J.-C. Lecocq - Tél. 02 33 31 05 76

EHGO

## > Lieux de pêche

Orne, Senelle, Thouanne, Don, Sennevière.

Au total 86 km de rivière de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie.

Le Don et L'Orne en deuxième catégorie à partir du pont Tour Vandel.

## Dépositaires de carte

### > Sées (61500)

- « Bar de l'Étoile »  
10, rue Lévêque, Tél. 02 33 27 83 05
- Office de tourisme, mairie de Sées  
Tél. 02 33 28 74 79

### > Mortrée (61570)

- Bar PMU Grande Rue - Tél. 02 33 35 32 40

### > Almènèches (61570)

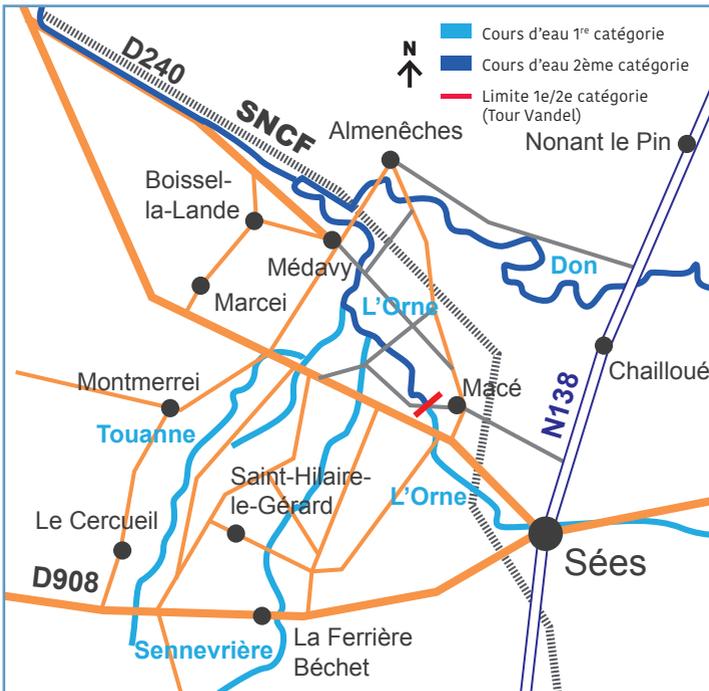
- Bureau de tabac - Tél. 02 33 35 38 22



Avant travaux Giberville



Après travaux Giberville



# Le Moulinet de Vieux-Pont

Président : M. Gilles Leprieur - Tél. 02 33 39 74 86

EHGO

## > Lieux de pêche

**1re catégorie : L'Udon**, du moulin de Chandon sur la commune de St Martin l'Aiguillon à Vieux-Pont.

**Le Moulin Besnard**, de la Besnardière jusqu'à 400 m en amont de la confluence avec l'Udon au lieu-dit Troussel qui correspondent à une réserve de pêche.

### Nouveau parcours spécifique :

Sur l'Udon, du moulin de Chandon au Chatellier, parcours no-kill pour la truite fario. Toutes techniques autorisées.

## Dépositaires de carte

### > Vieux-Pont (61150)

• www.cartedepeche.fr  
Cartes internet, Mme. Danièle LEPRIEUR, tél. portable : 06.79.41.69.49 (appeler pour prendre rendez-vous)

### > Rânes (61150)

• Bar PMU, le Twenty tél. 02.33.39.72.88 (fermé le lundi et dimanche après-midi)

### > Carrouges (61320)

• Bar des sports, Tél. 02.33.27.20.40 (fermé le lundi et dimanche après-midi)



# La Gaule Tincbebrayenne

Président : M. Patrice Gautier - Tél. 07 86 20 08 07 - email : gautier.pat78@orange.fr

## > Lieux de pêche

80 km de rivières et ruisseaux pépinières confondus, classés en **1<sup>re</sup> catégorie** :

**Bassin Loire Atlantique** : l'Egrenne

**Bassin de la Manche** : Le noireau

**Poisson dominant** : truite fario.

## > Gestion piscicole

**Rivière** : un lâcher annuel au moment de l'ouverture uniquement truites fario, truitelles dans la période d'Avril à Juin.

**Écloserie** : Produisant alevins et truitelles pour une capacité maximum de 120000 œufs.

Contact: Bonnet Jacques Tel: 06 68 83 33 84.

**Ecole de pêche** : se déroule d'avril à juin au plan d'eau du Val Fleury

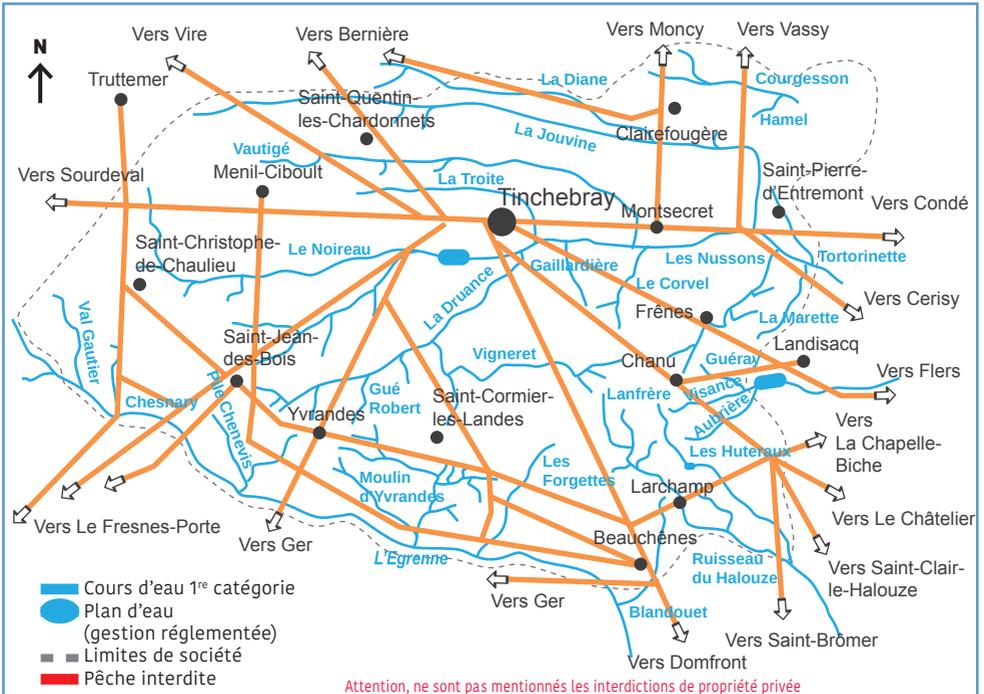
## Dépositaires de carte

### > MONTSECRET (61800)

- La Pause  
bar, épicerie, grande rue, tél: 0250459043

### > Tincbebray (61800)

- Pôle culturel, Medi@tech, 1 boulevard du midi  
Tél. 02 33 96 19 49
- Bar, restaurant, Le relais, 1 Grande rue,  
Tél. 02 33 66 60 54
- Bar la Civette à 71 Grande Rue,  
tel : 02 33 66 63 80.



# MONTSORT CHASSE ET PECHE

*Les meilleures références de chasse et de pêche...*



**20 RUE DU MANS  
61000 ALENCON  
Tél : 07 78 56 77 07**

**OUVERT DU MARDI  
AU SAMEDI DE  
9H00 A 12H30 ET  
DE 14H00 A 19H30**

**Pêchez ces conseils sans modération !**



## **Vous pratiquez la pêche ?**

Votre canne à pêche est en fibre de carbone ou vous utilisez une ligne de grande longueur ?

Ces conseils vous concernent :



- Évitez de pêcher près des lignes électriques
- Tenez votre canne en position horizontale lorsque vous passez sous une ligne électrique
- Soyez vigilants aux panneaux d'informations indiquant les zones à risques,
- Renseignez-vous auprès de votre fédération de pêche



Le réseau  
de transport  
d'électricité

**enedis**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

# Sarthe

La Gaule Amicale Höene & Sarthe, La Gaule Alençonnaise, La Gaule Meloise, Les Pêcheurs de Saint-Cénéri, L'association de Pêche la Roche Mabile.



29

EHGO

## Association de Pêche de la Roche Mabile

Président : M. Patrick Boé - Tél. 06 42 10 58 86

**Gestion patrimoniale, pour une pêche durable !**

Placée en tête de bassin, la rivière bénéficie d'une eau limpide et fraîche qui favorise la vie et à la reproduction naturelle de la truite fario.

L'AAPPMA a fait le choix d'une **gestion patrimoniale** pour que le pêcheur pratique son loisir dans un milieu naturel de qualité. L'association soutenue dans sa démarche, reçoit l'aide technique de la Fédération Départementale. Depuis l'année 2000, l'association s'efforce de favoriser les populations piscicoles sauvages et de préserver l'intégrité physique et paysagère de la rivière.

Assemblée Générale de l'AAPPMA le premier dimanche de février à 10h00 à la mairie.



Attention présence de mulettes perlières.  
**Voir article P 46**



### Dépositaires de carte

- > **La Roche Mabile (61420)**
    - Au Bistrot de la Roche, le Bourg  
Tél. 02.33.27.65.18 fermé le samedi, dimanche après-midi et mercredi après-midi.
  - > **Condé-sur-Sarthe (61250)**
    - Bar, restaurant, tabac « Les Alpes », 18 rue des Alpes Mancelles - Tél. 02.33.27.70.00 fermé le dimanche.
- [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)



30

EHGO

# La Gaule Amicale Hoëne et Sarthe

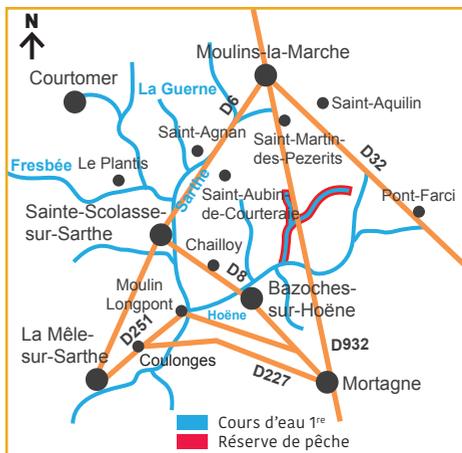
Président : M. PIVARD Jean - Tél. 02 33 25 18 96 - 07 81 10 25 02

**Fête de l'écrevisse** : dernier dimanche d'Août.

## > Lieux de pêche

**1<sup>re</sup> catégorie** : tout le parcours de l'AAPPMA est classé en 1<sup>re</sup> catégorie. La Guerne, La Sarthe et l'Hoëne. La pêche est ouverte tous les jours.

Réserve de pêche : Le ruisseau de Saint-Mard.



## Dépositaires de carte

### > Bazoche sur Hoëne

- Agence postale, Tél : 02 33 83 29 45
- Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30

### > Saint Scolasse

- Agence postale Le Bourg, Tél : 02 33 27 53 46
- Ouvert du mardi au samedi de 9h50 à 12h30

### > Courtomer

- Agence postale Office de Tourisme, Tél : 02 33 31 87 70
- Ouvert du mardi au samedi de 9h15 à 12h15

### > Soligny la trappe

- Bar SNC Provost Frères, Tel. 02 33 84 08 49

### > Mortagne au perche

- Office de Tourisme, Tel. 02 33 83 34 37
- 36 place du Général De Gaulle, Ouvert du lundi au samedi 10h à 18h, dimanche 10h à 13h



# La Gaule Mêloise

Président : M. Guy MALLET - Tél. 02.33.27.16.27 - 06.22.85.01.50



EHGO

## > Lieux de pêche

**1<sup>re</sup> cat. :** la Vezone de sa source au Moulin de Neuilly et ses affluents. Les affluents de l'Érine et de la Tanche.

- |                            |                                      |
|----------------------------|--------------------------------------|
| <b>1</b> Moulin de Neuilly | <b>5</b> La Carrière                 |
| <b>2</b> Les Rigoux        | <b>6</b> Bursard                     |
| <b>3</b> Échufley          | <b>7</b> La Vandre (route d'Alençon) |
| <b>4</b> Circuit voiture   |                                      |

## Dépositaires de carte

### > Le Mêle sur Sarthe (61170)

- Office de tourisme - place Charles de Gaulle
- Mag presse - place Charles de Gaulle

### > Essay (61500)

- « Bar du centre » Bar-Tabac-épicerie.

### > Atelier Pêche Nature

D'avril à fin septembre le mercredi après-midi tous les 15 jours. Pour plus d'informations, contacter le président Guy Mallet au 02.33.27.16.27

**2<sup>e</sup> cat. :** la Sarthe du confluent Hoène-Sarthe jusqu'au parc Fortin, la Tanche, l'Érine, la Pervenche.

- |                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>A</b> Confluent Hoène-Sarthe | <b>I</b> Pont Saint-Paul        |
| <b>B</b> Moulin de Lormois      | <b>J</b> Parc Fortin            |
| <b>C</b> Gournay                | <b>K</b> Nationale 12           |
| <b>D</b> Camping                | <b>L</b> Route de Marchemaisons |
| <b>E</b> Moulin Saint-Léger     | <b>M</b> Route de Boitron       |
| <b>F</b> La Motte               | <b>N</b> La Grenouille          |
| <b>G</b> Bouveuge               | <b>O</b> Rte de Coulimer        |
| <b>H</b> Les Épinay             |                                 |

**Le lac du Mêle sur Sarthe ; Nouvelle réglementation suite aux aménagements piscicoles réalisés : Remise à l'eau obligatoire du brochet et du sandre quelle que soit sa taille à partir de 2022 et pour une durée de 5 ans.**

On peut y pêcher avec une carte de pêche « rivière » sans supplément.

Pêche de la carpe de nuit les weekends et veilles de jours fériés par inscription gratuite sur le site de la Fédération [www.peche-orne.fr](http://www.peche-orne.fr)

Pêche en float tube autorisée. Merci de respecter les autres usagers du lac.



# Les Pêcheurs de St-Céneri

Présidente : Frédérique FRIOT - Tél. 06 85 31 85 22 - email : lespecheursdesaintceneri@orange.fr

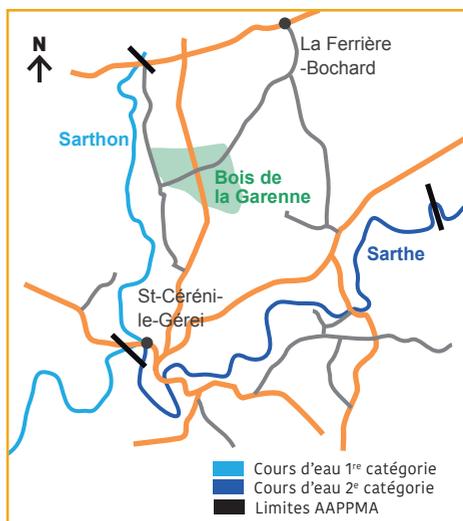
## > Lieux de pêche

**1<sup>re</sup> cat. :** Le Sarthon, du pont de la Bardière (RD1) à son embouchure avec la Sarthe à St-Céneri ; rivière à dominance salmonidés, 4 déversements annuels sont effectués. Ce parcours est ouvert tous les jours il est en trois parties, la partie centrale est louée par des particuliers, merci de respecter les pancartes la délimitant, vous pouvez la traverser à condition de ne pas y pêcher. L'équipe de bénévoles de l'AAPPMA assure l'entretien des rives pour vous garantir de bonnes conditions de pêche.

**2<sup>e</sup> cat. :** La Sarthe, du moulin de Gouhier à Mieuxcé jusqu'à l'embouchure du Sarthon à St-Céneri. Rivière à dominance de carnassiers et cyprinidés (carpes de 10 à 20 kg prélevées dans la Sarthe et gros brochets - environ 1m). La Sarthe est un cours d'eau très prisé du fait de sa morphologie tantôt profonde et calme, tantôt rapide et tumultueuse. Tous les ans, l'AAPPMA fait des efforts financiers pour réintroduire des carnassiers sur le secteur, les perches sont également très présentes ainsi que gougeons, gardons, brèmes, et autres cyprinidés.

**L'assemblée générale** à la mi-janvier de chaque année est toujours un moment privilégié et convivial pour dialoguer avec les membres du conseil d'administration de l'AAPPMA et éventuellement avec les riverains. **Les adhérents sont fortement invités à y participer : c'est leur assemblée générale.**

**Concours de pêche** en rivière Sarthe.



## Dépositaires de carte

### > Condé-sur-Sarthe (61250)

• «Les Alpes», restaurant, bar, tabac  
Rue des Alpes Mancelles - Tél. 02 33 27 70 00



**Des ventes de cartes seront possibles à l'Assemblée Générale.**



# La Gaule Alençonnaise

Président : M. JOURDAN Arnaud Tél.07.64.41.70.53 - Mail : aappma.lagaulealenconnaise@gmail.com

Un nouveau bureau a été élu le 10/10/2021 et prendra ses fonctions à partir du 1er Janvier 2022. L'assemblée générale doit se tenir le dimanche 30/01/2022, 10h00 à la salle Baudelaire à Alençon. Suivez et partagez avec nous sur les réseaux sociaux: [f Aappma La Gaule Alençonnaise « Rivière »](#), [Aappma La Gaule Alençonnaise « Etang des Foidras »](#)

## > Lieux de pêche

Rivières **1<sup>re</sup> cat.** : Le Sarthon et ses affluents, La Briante et ses affluents, Le Loudeau Lâchers de Truites Arc en ciel/ Saumon de Fontaines tous les 15 jours jusqu'à fin avril.

Rivières **2<sup>e</sup> cat.** : La Sarthe, du pont de St Paul au Mesnil Brout au Moulin de Gouhier à Mieuxce. Parcours pêche carpe de nuit situé Parc Courbet et Parc du Gué de Gesne (Arboretum) à Alençon La Vezonne du Moulin de Neuilly jusqu'à la confluence avec la Sarthe, Le Semallé, Le Sourton.

**Respectez les clôtures, refermez les portails et ne laissez aucune trace de votre passage. Trop d'abus peuvent nous faire perdre nos droits de pêche.**

## > Parcours spécifique

Etang des Foidras 2ha Valframbert, route de Sées

Ouverture le **26/02/2022**, fermeture le **30/10/2022**. Règlement sur place. Ouvert samedi, dimanche, lundi et jours fériés. Ouvert tous les jours du 02/07/2022 au 28/08/2022.

Carte journalière : **7€ pour 2 cannes**

Carte jour de lâcher : **10€ pour une canne.**

Lâcher tous les 15 jours de truites arc en ciel.

Possibilité de pêcher la carpe de nuit, uniquement sur réservation par téléphone en contactant

**Mr Turoques Patrick au 06.62.59.58.70**

Pêche à l'écrevisse à partir du 14/05/2022.  
Pêche aux leurres à partir du 01/10/2022.

## Dépositaires de carte

### > Alençon (61000)

- Chasse - Pêche

Montsort

### > Cerisé (61000)

- GO SPORT, 17 rue de l'Industrie, ZA du Loudeau

### > Damigny (61250)

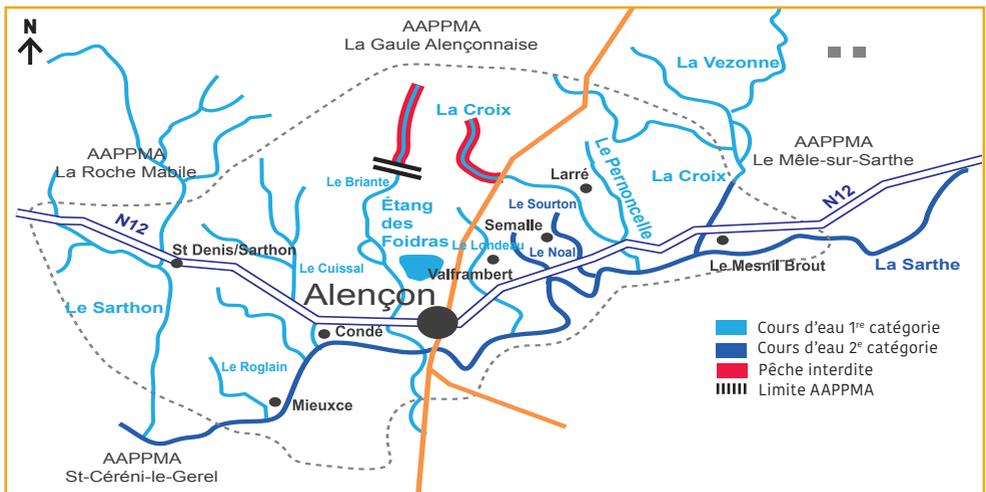
- Bar, tabac du Pont de Fresnes

### > Saint Denis sur Sarthon (61420)

- Bar, tabac de la mairie

### > Arçonnay (72610)

- Décathlon Alençon - Le Petit Coudray





## AMIS PÊCHEURS : PARTICIPEZ À LA PRÉSERVATION DE LA MULETTE PERLIÈRE !

Depuis 2016, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Collines normandes anime le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Mulette perlière en Normandie. Dans ce contexte, nous nous engageons aux côtés de nombreux acteurs pour préserver l'espèce. Les usagers des cours d'eau ont aussi un rôle à jouer dans la protection de la biodiversité et les pêcheurs en sont des maillons incontournables. La Fédération de pêche de l'Orne et le CPIE ont ainsi sensibilisé les pêcheurs de la Rouvre à la présence de cette espèce si particulière et aux mesures favorables à sa préservation.



### UNE ESPÈCE LIÉE AUX POISSONS

Menacée d'extinction, la Mulette perlière est un mollusque d'eau douce qui a besoin d'une eau d'excellente qualité. Elle est présente sur quatre rivières normandes : l'Airou, la Rouvre, le Sarthon et la Halouze. À l'état de larve, elle se fixe sur les branchies de poissons hôtes, la Truite fario ou le Saumon Atlantique, pour grandir durant l'automne, avant de se décrocher au printemps pour continuer sa croissance dans la rivière !

### CONNAÎTRE POUR PROTÉGER

Les larves de mulettes fixées sur les branchies peuvent être observées à l'œil nu, notamment au printemps, avant de se décrocher pour s'enfouir. Elles sont alors sous la forme de petits points blancs enkystés dans les branchies. Des observations que les pêcheurs peuvent faire facilement avec leur œil affûté ! Le CPIE Collines normandes propose également des formations à l'observations des larves et des Mulettes perlières.



Sur le Sarthon, une journée de sensibilisation à la Mulette perlière des pêcheurs des AAPPMA locales, organisée par le CPIE61, la FDPPMA61 et le PNR Normandie-Maine.

### UNE FORTE MOBILISATION

Suite à une enquête menée sur la Rouvre, les pêcheurs se sont montrés très à l'écoute et prêts à adapter leurs pratiques de pêche, notamment en évitant les secteurs de présence de l'espèce. Merci à eux !



### À VOUS DE JOUER !

Vous observez des Mulettes perlières ou des larves ? Vous voulez en savoir plus sur ce programme ?

**CONTACTEZ LE CPIE DES COLLINES NORMANDES**

Moulin de Ségrie - Ségrie-Fontaine  
61 100 ATHISVAL DE ROUVRE  
02.33.96.69.94 / [c.vieilledent@cpie61.fr](mailto:c.vieilledent@cpie61.fr)



## TERRES & EAUX

La nature, ça se vit.

Près de 3000 m<sup>2</sup>  
pour vivre votre passion  
grandeur nature !

CHASSEURS • PÊCHEURS • CAVALIERS • VOS ANIMAUX • VOS PASSIONS NATURE

## TERRES & EAUX CAEN

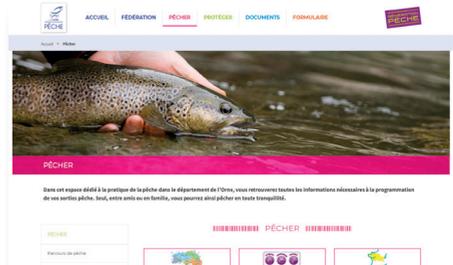
10 avenue des Dignes - 14123 Fleury sur Orne - Tél. : 02 31 82 09 70

Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30, le vendredi et le samedi de 9h à 19h30.

# LA FEDERATION DE PECHE DE L'ORNE EST EN LIGNE !

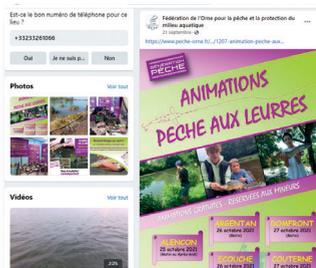
Sur notre site : [www.peche-orne.fr](http://www.peche-orne.fr)

Actualités, agenda, réglementation, parcours de pêche...



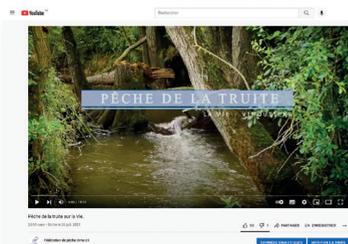
## Sur la page Facebook

Les manifestations, Les rendez-vous importants, les animations pêche...



## Sur notre chaîne Youtube

Tous les reportages halieutiques...



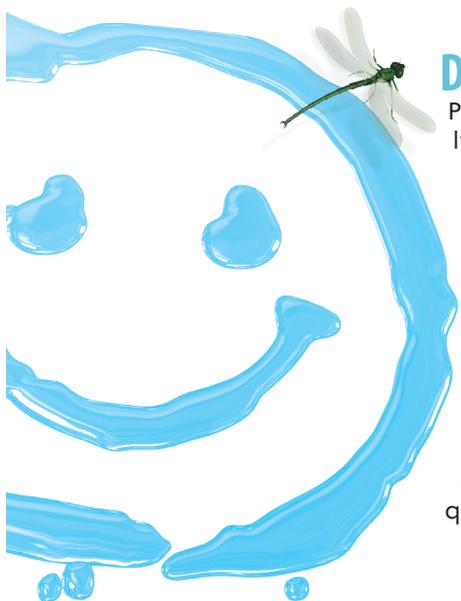
Pêche de la truite sur la vie



Pêche des carnassiers sur le lac de Rabodanges

# L'eau vous a consultés

du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021



## Découvrez les résultats

Plus de 4 000 avis ont été exprimés sur l'eau et les inondations.

Les résultats sont publiés sur le site <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>



Le comité de bassin et ses commissions travaillent sur ces résultats pour faire évoluer les plans de gestion des eaux et des risques d'inondation qui s'appliqueront de 2022 à 2027.

**Merci pour  
vos avis sur**

**L'eau**  
les inondations  
et le milieu marin

